

Offre de formation continue par tutorat en ligne destinée aux professionnels de l'orientation et du développement de carrière

Un groupe composé de deux professeurs et d'une chargée de cours universitaire en orientation scolaire et professionnelle ont développé un programme de formation par tutorat en ligne pour les professionnels de l'orientation et du développement de carrière. Ça vous intéresse ?

Qu'est-ce qui s'offre ?

Titre : Conception d'une intervention en orientation (CIO1)

Formateur : Louis Cournoyer, Ph.D., c.o.

Description : activité de formation visant l'acquisition de connaissances approfondies en matière des modèles d'intervention individuelle et de groupe, des approches et des programmes utilisés en orientation scolaire et professionnelle auprès de diverses clientèles et différents secteurs de pratique. Plus spécifiquement, l'activité de formation vise à permettre au candidat de pouvoir : déterminer, à partir des résultats de l'évaluation, des objectifs d'intervention qui s'appuient sur des observations rigoureuses, sur la dynamique du client et sur des pratiques dont l'efficacité est reconnue ; élaborer l'intervention en tenant compte de théories et de recherches sur la dynamique individu-environnement-travail; intégrer l'intervention dans un plan d'action qui tient compte d'objectifs intermédiaires ou d'étapes, lesquels rendent compte du processus requis pour l'atteinte des objectifs; solliciter au besoin la participation des acteurs concernés et préciser la contribution de chacun d'eux.

Titre : Développement de carrière : fondements (DDC1)

Formateur : Louis Cournoyer, Ph.D., c.o. – Lise Lachance, Ph.D., psy.

Description : activité de formation visant l'initiation aux différentes théories et approches liées au développement de carrière par l'approfondissement de certaines conceptions classiques, par le développement d'une pensée critique ainsi que par l'application pratique en contexte d'orientation scolaire et professionnelle. En suivant cette formation, le futur conseiller d'orientation pourra : évaluer la demande d'aide ou la situation problématique d'un client ; évaluer les enjeux présents entre les personnes et leur environnement ; identifier les ressources et les limites de l'environnement ; analyser la situation en s'appuyant sur les connaissances théoriques et pratiques appropriées ; planifier une intervention tenant compte de théories et de recherches sur la dynamique individu-environnement-travail. Cette activité constitue un préalable à l'activité de formation *DDC 2 – Théories et approches contemporaines en développement de carrière*.

Titre : Théories et approches contemporaines en développement de carrière (DDC2)

Formateur : Louis Cournoyer, Ph.D., c.o. – Lise Lachance, Ph.D., psy.

Description : activité de formation visant l'approfondissement et l'intégration de connaissances et de compétences professionnelles relatives aux théories et aux approches contemporaines en développement de carrière. À cela s'ajoute le développement d'une pensée critique et une capacité d'application pratique de ces théories et de ces approches en contexte d'orientation scolaire et professionnelle. En suivant cette formation, le futur conseiller d'orientation pourra : évaluer la demande d'aide ou la situation problématique d'un client; évaluer les enjeux présents entre les personnes et leur environnement; identifier les ressources et les limites de l'environnement; analyser la situation en s'appuyant sur les connaissances théoriques et pratiques appropriées; planifier une intervention tenant compte de théories et de recherches sur la dynamique individu-environnement-travail.

Titre : Système et information scolaires (DOC1)

Formateur : Louis Cournoyer, Ph.D., c.o. – Ilia Essopos, c.o.

Description : activité de formation visant l'acquisition de connaissances relatives au système scolaire québécois ainsi qu'à la recherche, la gestion et la communication d'informations scolaires. En suivant cette formation, le futur conseiller d'orientation pourra : utiliser l'information scolaire et professionnelle dans ses interventions, notamment la connaissance du milieu scolaire, des métiers et professions, du marché du travail, des contextes socio-économiques et de l'insertion professionnelle ; utiliser ou adapter l'information scolaire et professionnelle au contexte et aux besoins du client ; développer des programmes d'intervention appropriés et pertinents pour l'atteinte des objectifs des clients ; transmettre une information claire et complète aux personnes faisant appel à ses services professionnels. Cette activité constitue un préalable à l'activité de formation *DOC 2* – Orientation et marché du travail.

Titre : Orientation et marché du travail (DOC2)

Formateur : Louis Cournoyer, Ph.D., c.o. – Ilia Essopos, c.o.

Description : activité de formation visant l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives au counseling de carrière, au développement de l'employabilité et du potentiel des clients, à la recherche d'emploi et au marché du travail. De façon générale, cette activité vise à aider le futur conseiller d'orientation à conjuguer le capital humain et le capital social des individus afin d'optimiser leur potentiel. Au terme de cette formation, le futur conseiller d'orientation sera en mesure de : aider le client à identifier ses connaissances, ses expériences et ses aptitudes ; renseigner le client ou l'aider à se renseigner sur les exigences du marché du travail pour l'occupation qu'il a choisie ; aider le client à cibler des occupations qui feront appel à ses qualifications ou aptitudes, ou encore cibler des entreprises qui peuvent offrir des possibilités ; rédiger des documents qui mettent en valeur les compétences et le potentiel du client ; préparer adéquatement un client pour une entrevue d'embauche ; se créer une banque d'outils d'intervention.

Titre : Éthique professionnelle en orientation (ÉPO1)

Formateur : Louis Cournoyer, Ph.D., c.o

Description : activité de formation visant l'acquisition de connaissances approfondies en éthique professionnelle en orientation. Plus spécifiquement, l'activité de formation vise à permettre au candidat de pouvoir : comprendre la portée éthique et déontologique rattachée à l'exercice professionnel des conseillères et conseillers d'orientation; développer la capacité d'opérer une délibération éthique; interpréter et appliquer les codes de déontologie reliés au domaine.

Titre : Introduction à la psychométrie (PSM1)

Formateur : Lise Lachance, Ph.D., psy.

Description : activité de formation visant l'initiation aux principales notions d'évaluation, de mesure et de déontologie en orientation ainsi qu'aux étapes et aux principes scientifiques guidant l'élaboration et la validation d'outils psychométriques. En suivant cette formation, le futur conseiller d'orientation pourra : décrire et comparer brièvement les principaux types de tests ou méthodes d'évaluation utilisés en orientation; connaître les principales ressources disponibles pour le repérage de tests; comprendre les étapes et les principes scientifiques guidant l'élaboration et la validation d'un instrument de mesure et les principales notions d'analyse d'items; différencier les diverses formes de fidélité et de validité ainsi que les différentes méthodes et techniques statistiques liées à leur vérification; maîtriser le mode de calcul de divers types de normes; critiquer les qualités psychométriques, la pertinence et l'utilité d'instruments de mesure, tant pour la pratique professionnelle que pour la recherche scientifique en orientation; comprendre les règles et les enjeux éthiques liés à l'utilisation et à l'interprétation de tests. Avant de suivre cette formation, le candidat doit avoir réussi un cours d'analyse de données quantitatives de niveau universitaire. Cette activité constitue un préalable aux activités de formation *PSM 2 – Intérêts et personnalité : compréhension et application en psychométrie* et *PSM 3 – Aptitudes, intelligence et comportement adaptatif : compréhension et application en psychométrie*.

Titre : Intérêts et personnalité : compréhension et application en psychométrie (PSM2)

Formateur : Ilia Essopos, c.o. / Lise Lachance, Ph.D., psy.

Description : activité de formation visant l'acquisition de connaissances relatives aux instruments de mesure des intérêts et de la personnalité ainsi qu'à leur application pratique. Développement de compétences liées à la transmission des résultats. En suivant cette formation, le futur conseiller d'orientation pourra : se familiariser avec les principaux instruments de mesure liés aux intérêts et à la personnalité employés dans le domaine de l'orientation, tant au niveau scolaire, communautaire qu'organisationnel; décrire et comparer brièvement les principaux types de tests ou méthodes d'évaluation utilisés dans un contexte de mesure des intérêts; décrire et comparer brièvement les principaux types de tests ou méthodes d'évaluation utilisés dans un contexte de mesure/évaluation de la personnalité; faire un choix judicieux des inventaires d'intérêts et de personnalité en lien avec les caractéristiques et les problématiques vécues par son client; analyser et interpréter avec justesse et finesse les résultats obtenus aux tests; transmettre avec professionnalisme et doigté le résultat de son analyse et interprétation des résultats au client. Préalable : PSM 1 – Introduction à la psychométrie ou formation jugée équivalente. .

Titre : Aptitudes, intelligence et comportement adaptatif : compréhension et application en psychométrie (PSM3)

Formateur : Ilia Essopos, c.o. / Lise Lachance, Ph.D., psy.

Description : activité de formation visant la maîtrise de l'usage d'instruments psychométriques mesurant des aptitudes, des dimensions de l'intelligence et des aspects du comportement adaptatif de la personne, ainsi que de l'interprétation et de la communication de résultats en contexte de counseling de carrière. En suivant cette formation, le futur conseiller d'orientation pourra : juger des qualités psychométriques d'un outil d'évaluation des aptitudes, de l'intelligence ou du comportement adaptatif de la personne en contexte clinique de counseling de carrière ; évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources et les limites des personnes ; analyser et interpréter des résultats de mesures psychométriques ; agir en conformité avec les lois, les normes et les obligations relatives à sa profession et à sa fonction, notamment son Code de déontologie et le règlement sur la tenue des dossiers professionnels ; transmettre une information claire et complète aux personnes faisant appel à ses services professionnels ; transmettre verbalement et par écrit aux acteurs concernés une analyse claire de la situation.

Comment ça fonctionne ?

- La formule pédagogique consiste en un tutorat en ligne via l'interface Skype où les candidats sont invités à réaliser des lectures dirigées ainsi qu'à réaliser des productions écrites pouvant démontrer l'acquisition de connaissances et de compétences de professionnalisation suffisantes.
- Le mandataire pour cette activité est un organisme de réglementation professionnelle, responsable de l'admission et de réglementation d'une profession sur un territoire professionnel. Dans ces cas, une entente préalable garantie à la personne évaluée que sa formation sera reconnue pour ces organismes en cas de réussite.
- Les formateurs liés à cette activité vont procéder à un encadrement de formation et à une évaluation des compétences du candidat sur la base d'une expertise professionnelle reconnue par le mandataire.
- L'évaluation de cette activité se traduit par une mention « R » pour réussite ou « E » pour échec. Le seuil de réussite est une moyenne globale de 70 % pour l'ensemble des travaux exigés.
- Le candidat doit compléter cette activité de formation à l'intérieur de 20 semaines suivant la date de rencontre initiale d'information avec le ou les formateurs responsables. Une remise des travaux au-delà de cette période entraîne automatiquement une mention d'échec « E ».
- L'activité proposée représente environ 135 heures de travail, ce qui équivaut au temps normalement investi pour un cours universitaire de trois crédits.

- Avant d'amorcer l'activité, le candidat doit :
 - Fournir par courriel aux deux formateurs responsables une adresse (un pseudonyme) « Skype » de manière à ce que ceux-ci puissent établir un contact visuel à distance avec le candidat.
 - Réaliser une rencontre de 30 à 45 minutes avec le ou les formateurs responsables de l'activité afin de s'enquérir du plan de travail, des exigences et des attentes en matière d'évaluation, des modalités de paiement ainsi que toutes autres questions.
 - L'activité doit obligatoirement commencer dans les trois semaines suivant cette rencontre d'information avec le ou les formateurs responsables de l'activité. Si des ententes doivent être faites avec votre employeur, il peut être sage de les faire le plus tôt possible.
 - Un chèque au montant de 500 \$ doit être remis avant le début formel de l'activité, soit moins de deux semaines après la rencontre d'information avec le ou les formateurs responsables de l'activité afin d'assurer le paiement de la formation. L'absence ou le retard de paiement annule l'entente de travail entre le candidat et le ou les formateurs.
 - Des frais supplémentaires de 20\$ à 150\$ peuvent s'appliquer pour l'achat de matériel pédagogique.
 - Tout au long de sa formation, le candidat pourra avoir des discussions via Skype avec le ou les formateurs responsables de l'activité afin de poser des questions d'éclaircissement ou valider certaines compréhensions, etc.
 - Dans un délai de trois semaines après la fin de la formation, le ou les formateurs produiront un rapport final d'évaluation du candidat. Celui-ci sera transmis simultanément à l'organisme mandataire ainsi qu'au candidat.

Pour plus d'information, communiquer avec Louis Cournoyer, Ph.D., c.o. à cournoyer.louis@uqam.ca